

### Édito

Sur la 13ème circonscription des Hauts-de-Seine, le changement c'est aussi maintenant ?

Les élections législatives de juin prochain ont permis de créer une dynamique locale sur la 13ème circonscription des Hauts-de-Seine. En effet, les quatre sections du Parti Socialiste et les quatre groupes locaux d'Europe Ecologie - Les Verts (EELV) viennent de concrétiser un accord local portant sur la candidature de Fabien Feuillade (EELV). Celui-ci a été rejoint dans la foulée par le Parti Radical de Gauche 92 et les associations Citoyens à Antony et Défi pour Antony et d'autres ralliements sont attendus.

Les conditions spontanées de cet accord et de ces ralliements, qui s'inscrivent en dehors de l'accord national opéré par le Parti Socialiste et Europe Ecologie Les Verts, reposent sur la volonté des principales forces de gauche de notre circonscription de travailler durablement ensemble et sur l'analyse du potentiel électoral.

Les bons résultats électoraux constatés lors des derniers scrutins européens, régionaux et cantonaux dans les villes de cette circonscription, montrent qu'il existe une véritable opportunité avec cette candidature d'union de mettre fin aux 26 ans de règne de Patrick Devedjian, figure du Sarkozysme et du système UMP.

Espérons désormais que les instances nationales sauront quitter leurs oripeaux en entendant cet élan et l'indispensable dynamique nécessaire à une victoire historique.

Une très belle campagne à venir !

Antony Place Publique

### Urbanisme : Sophie Devedjian plie devant la mobilisation des Antoniens mais résiste à la volonté sarkozyenne

**E**n ce début 2012, Sophie Devedjian, adjointe à l'urbanisme, a relancé une nouvelle modification du plan local d'urbanisme (PLU). Présenté comme mineur, ce changement des règles se caractérisait par une opacité particulière. Notons déjà que la population antonienne n'avait même pas droit sur le site Internet de la Mairie à la lecture de la totalité du règlement d'urbanisme (celui des zones UGd et UGe n'étant pas accessible). Par ailleurs, des modifications présentées comme formelles étaient incompréhensibles : ainsi, l'article UD13 renvoyant aux articles UD 6.1.1 et 6.1.5 qui n'existent tout simplement pas !!! Sur le fond, on pouvait constater que Mme Devedjian poursuivait le grignotage de la zone pavillonnaire en transférant quelques parcelles près de la Place de Reinickendorf à la zone UAb où les promoteurs pourront désormais s'en donner à cœur joie. Plus grave, le nouveau PLU donnait la possibilité de déroger à toutes les règles d'urbanisme pour les « constructions et installations nécessaires ou services publics ou d'intérêt collectif » (CINASPIC). Comme cette notion n'existe tout simplement ni dans le droit positif ni pour le moment de façon claire dans la jurisprudence, on en est réduit actuellement à une définition municipale qui se fait attendre : la possibilité de tours de 15 étages en zone pavillonnaire n'était dès lors pas exclue, pourvu qu'il ait une crèche au rez-de-chaussée ou une antenne-relais au sommet...

Sentant l'inquiétude de la population, Mme Devedjian a tenté, une semaine avant la fin de l'enquête publique, de rassurer les Antoniens. Au cours d'une réunion publique tenue le 30 janvier, elle a annoncé que les dérogations pour les CINASPIC seraient finalement limitées : ainsi la hauteur de ces bâtiments ne pourra pas dépasser 14 mètres en zone pavillonnaire et 17 mètres en zone d'habitat collectif. Si la raison a fini par passer, on peut se demander toutefois si le résultat aurait été le même sans la mobilisation de l'opposition et des associations ? Interrogée sur l'annonce de la veille par Nicolas Sarkozy d'une possibilité de construction supplémentaire de 30% par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur, Mme Devedjian s'est montrée très prudente voire réservée sur cette initiative, affirmant nettement son attachement et au Programme d'aménagement et de développement durable (PADD) d'Antony et aux lois de décentralisation voulues par Gaston Defferre ! Quand on vous dit que le changement, c'est maintenant !

■ Bruno EDOUARD

⇒ Je veux recevoir *Antony Place Publique* par mail et en couleur.

C'est gratuit, c'est facile, une simple demande à [app92@club-internet.fr](mailto:app92@club-internet.fr)

⇒ Je retrouve aussi les anciens numéros et tous les dossiers sur [www.antonyplus.com](http://www.antonyplus.com)

### CCAS : l'élue Antony Plus obtient le blocage partiel des loyers dans les foyers...

**A**lors que le président du Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale proposait une augmentation du montant des loyers pour l'ensemble des résidents, Magali Buzelin, l'élue Antony-Plus (EELV-Citoyens à Antony-PRG) a obtenu le blocage des loyers des deux premières tranches, compte tenu de la crise qui frappe les familles et de nombreux retraités.

## Aménagement de la ligne ferroviaire Massy-Valenton :

### la Mairie baisse les bras

Quatre ateliers, une douzaine de réunions de travail, deux séances d'information grand public, une visite de terrain, des dossiers, des expertises... RFF (Réseau ferré de France) n'a pas lésiné pour convaincre du bien fondé de son projet d'aménagement de la ligne Massy-Valenton... Plusieurs centaines de riverains auront donc participé à cette concertation sous le contrôle d'une garante qui devait veiller au respect des formes.

Il faut le reconnaître, sur la forme, cette concertation est inédite mais il n'en demeure pas moins que nombre de participants ont déploré la méthode utilisée consistant à ne produire que des études allant systématiquement dans le sens souhaité par RFF, ou en proposant ou acceptant de discuter, d'alternatives irréalistes servant de faire valoir à l'unique solution préconisée par le maître d'œuvre.

#### Une concertation biaisée

Sur le fond, le projet présenté aujourd'hui n'est pas radicalement différent de celui de 2003 qui avait rencontré une vive hostilité de la part des riverains. Il s'agit bien, d'ici 2017, de doubler le trafic existant pour les trains à grande vitesse en attente de la réalisation encore hypothétique de l'interconnexion sud LGV en souterrain à l'horizon 2020/2025. Pour faire passer la pilule, RFF, à la demande du STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France) envisage d'accroître le trafic du RER C entre Pont-de-Rungis et Massy, doublant le trafic aux seules heures de pointe, soit la desserte au quart d'heure pour les trois stations concernées.

Certes, sur la plateforme de la rue des Chênes, RFF, utilisant la voie de réserve du RER B appartenant à la RATP, ne propose plus aujourd'hui son élargissement, mais les voies du RER B devront être rapprochées de la voirie communale à hauteur de la rue des Saules. Cette solution se ferait alors au détriment du développement du trafic du RER B aujourd'hui saturé. Ainsi, l'Etat et RFF privilégient le transport à grande vitesse au détriment du transport urbain régional ! Quant à la suppression du passage à niveau du quartier Michalon, si RFF l'a bien intégré dans la concertation, c'est en précisant que cette opération n'était pas liée directement au projet, notamment en ce qui concerne les financements ! Pourtant, les barrières du passage à niveau devront être abaissées deux fois plus souvent et plus longtemps rendant les risques d'accidents plus importants...

En vérité, les participants découvriront au fil du déroulement de la concertation que RFF n'accepte de débattre que de son projet, des mesures d'insertion environnementales, c'est-à-dire de l'emplacement, de la hauteur et de la couleur des murs antibruit et de l'isolation de quelques façades d'immeubles particulièrement exposés au bruit !

#### La municipalité silencieuse, avale le projet !

Alors que ce projet mobilise depuis des années les riverains qui entendent manifester leurs inquiétudes et pour la plupart leur hostilité, l'absence du maire et de sa première adjointe chargée de l'urbanisme est lourde de sens. Il faut en effet rappeler qu'il y a quelques mois la municipalité annonçait l'abandon de ce projet. Aujourd'hui le conseiller municipal délégué aux nuisances environnementales est le seul représentant de la majorité municipale à participer aux débats et il propose notamment que la mairie entretienne elle-même les murs antibruit qui seront installés le long de la voie.

D'évidence le maire et son adjointe en désertant la concertation ne souhaitent pas exposer devant les Antoniens leur acceptation du projet RFF y compris la suppression par pont-rail du passage à niveau, interdisant toute solution d'enfouissement réclamé par les riverains, pas plus qu'ils n'osent annoncer qu'ils ont déjà accepté la construction des murs au point de vouloir en faire assurer l'entretien directement par la ville.

#### Un projet qui n'a plus de sens !

Pour « Citoyens à Antony » qui a participé activement à l'ensemble de la procédure de concertation, ce projet qui devrait voir le jour en 2017/2018 n'a aujourd'hui plus de sens compte tenu d'une part de la décision de principe concernant la réalisation de l'interconnexion sud des lignes à grande vitesse d'ici 2020/2025, réalisation qui certes demeure hypothétique puisque les financements ne sont pas à ce jour réunis, d'autre part de la mise en œuvre annoncée en 2017/2018 de la ligne Verte de métro rapide du Grand Paris qui reliera Orly-Antony-pôle-Massy-Versailles au rythme d'un train toutes les deux minutes trente. Face à ces deux projets, le doublement partiel du trafic sur la ligne RER C entre Pont de Rungis et Massy devient superfétatoire sauf, comme le propose « Citoyens à Antony » à améliorer la desserte de notre territoire en créant deux nouvelles stations à Wissous et aux Baconnets (avec une correspondance



avec le RER B), et un réaménagement total de la gare chemin d'Antony. Quant à l'utilisation pour le passage des TGV de la voie de réserve du RER B à hauteur de la rue des Chênes, elle compromettra jusqu'à la mise en œuvre de l'interconnexion sud, tout développement de trafic RER B aujourd'hui totalement saturé. Ainsi, l'aménagement de la ligne Massy-Valenton se ferait au détriment du transport régional et local au seul bénéfice du trafic grande vitesse. « Citoyens à Antony » a donc rappelé au cours des débats la nécessité de surseoir à ce projet et d'obtenir la garantie d'une rapide réalisation de l'interconnexion sud qui seule permettra de résoudre le problème de la robustesse du réseau national des lignes à grande vitesse et la déserte des aéroports de l'Ile-de-France tout en laissant des possibilités d'amélioration du trafic régional de proximité.

#### Poursuivre l'action, ne pas baisser la garde !

Cette phase de concertation va se terminer, pour autant rien n'est joué... RFF s'est engagé à instaurer une «concertation continue» et à revenir devant les Antoniens d'ici l'été prochain pour faire la synthèse et l'analyse des débats et propositions des riverains. Ensuite, l'enquête publique aura lieu : des résultats de cette enquête, de la mobilisation des riverains pour s'y opposer dépendra le devenir du projet... Il est évident que le risque principal est que l'acceptation de ce projet entraîne le report sine die de l'interconnexion LGV-Sud en souterrain, bien plus onéreuse. Il ne faut donc pas baisser la garde, poursuivre l'action est une absolue nécessité pour les riverains s'ils veulent sauvegarder leur cadre de vie et leur environnement.

■ Bruno EDOUARD et Jean-Marc FEUILLADE

*Comment respecter la loi SRU*

*sans construire de logements sociaux !*

**A**ntony-Habitat, l'Office public d'Habitat de la ville d'Antony a trouvé un astucieux stratagème pour permettre à la ville d'atteindre le seuil de 20% de logements sociaux imposé par la loi Solidarité Rénovation Urbaine sans construire de logements nouveaux dans la ville. La manœuvre a consisté à racheter le patrimoine de l'OGIF, la cité Champagne qui compte 160 logements au sud d'Antony dans le quartier de la zone Antonympôle. Ces logements qui jusqu'en 2005 faisaient partie du patrimoine social avaient été déconventionnés par l'OGIF (bailleur, collecteur du 1% patronal). Prétextant la possible réintégration de ce patrimoine dans les dispositifs conventionnés qui permettent aux locataires de bénéficier de l'allocation personnalisée au logement (APL), l'Office municipal, sous pression de la municipalité, vient donc d'acquérir ces appartements qui dorénavant feront partie du quota des 20% imposés par la loi. Ainsi, sans construire un seul nouveau logement social, la mairie d'Antony compte se rapprocher du seuil légal ! Tour de passe-passe qui coûtera cependant environ 16 millions d'euros à Antony-Habitat !



■ Jean-Marc FEUILLADE

**Patrick Devedjian torpille l'Économie Sociale et Solidaire**

**D**epuis plusieurs années, un petit groupe de Conseillers généraux a initié une dynamique pour que le Conseil général des Hauts-de-Seine intègre davantage l'économie sociale et solidaire (EES) dans ses préoccupations.

En 2011, ce sont ainsi 6 millions d'euros sur 3 ans - soit 10% du budget affecté au secteur économique - qui ont été votés en faveur du développement de l'ESS via des appels à projets.

Les 17 et 18 octobre 2011, un jury pluraliste a examiné 83 dossiers issus de l'appel à projets et en a retenu 32 pour un montant de 1,3 millions d'euros. Or, à la surprise générale, lors de la Commission permanente du 7 novembre, Patrick Devedjian a choisi d'éliminer 12 projets de qualité et de réduire de moitié les subventions initialement envisagées. Ce torpillage unilatéral résultat de l'inimitié que porte le Président Patrick Devedjian à l'égard de son vice-président Jean Sarkozy, est doublement scandaleux : Il piétine le travail consciencieux d'un jury désigné par un vote unanime du Conseil général et comprenant toutes les sensibilités politiques. Plus grave, il supprime 12 projets d'économie sociale et solidaire utiles pour le territoire et les citoyens des Hauts-de-Seine.

**Lu dans la presse : Philippe Laurent dénonce les surcoûts de l'intercommunalité**

**S**i ces propos avaient été tenus par « Citoyens à Antony », la majorité municipale aurait à coup sûr dénoncé une nouvelle manœuvre politicienne. Ces propos que nous rapportons ont été publiés par le quotidien « Le Monde » qui présente le point de vue de Philippe Laurent, le maire de Sceaux (Divers droite) vice-président de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre sur les dérapages des coûts dans ces structures. « A la communauté d'agglomération, déclare Philippe Laurent, les sept villes ont transféré la collecte des ordures ménagères au niveau de l'agglomération... Les agents communaux antérieurement employés dans ce secteur ne l'étaient qu'à temps partiel, ils sont restés en poste pour suivre d'autres dossiers municipaux... ». Voilà une pratique qui est loin des objectifs annoncés par Patrick Devedjian et Jean-Yves Sénant qui nous annonçaient une rationalisation et une mutualisation des coûts. Pour Philippe Laurent, d'évidence, la mise en place de l'intercommunalité telle que pratiquée par les élus UMP coûte cher aux contribuables locaux !

**Perdu : marché de 256.000 euros - valeur sentimentale - Téléphoner à la Cour des comptes - Pas de récompense**

**L**a Cour des comptes, dans un récent rapport consacré aux dépenses de communication des ministères de 2008 à 2010, met en lumière des marchés sans publicité ni mise en concurrence attribués à un même cabinet, dirigé par un proche du Président Sarkozy (voir <http://www.francetv.fr/2012/la-cour-des-comptes-revele-des-contrats-de-com-obscurs-du-gouvernement-8603>). La haute juridiction financière critique en particulier les dépenses de Matignon et, notamment, un marché de 214.000 euros hors taxes (près de 256.000 euros TTC) passé le 5 février 2009 ayant pour objet « le coaching médiatique de deux membres du gouvernement rattachés à François Fillon : Nathalie Kosciusko-Morizet et Patrick Devedjian » (site de France-Télévisions le 2 novembre 2011). Surprenant quand on connaît l'aisance médiatique de notre député sortant ! D'ailleurs, sur son blog, dès le 5 novembre, celui-ci a démenti formellement avoir bénéficié de ce marché. Donc, la question qui se pose est : à quoi correspond cette dépense irrégulière et sans motif ?

## Que d'eau, que d'eau ! Antony-Habitat doit rembourser les locataires

**D**epuis plusieurs années, les locataires de la résidence HLM des Morins doivent payer des charges exorbitantes concernant la consommation d'eau pour l'entretien de la résidence. L'office, Antony-Habitat, facture en effet l'équivalent de la consommation annuelle de l'ensemble des locataires pour leurs besoins personnels pour entretenir la cité qui ne comporte ni arrosage de pelouse ni espaces collectifs nécessitant une utilisation intensive d'eau. Comparée aux résidences similaires gérées par Antony-Habitat, la facture (près de 100 000 euros en 2011) est globalement huit à dix fois supérieure. Saisi et interpellé à maintes reprises par le représentant de l'association des locataires « la CNL » le Président d'Antony-Habitat justifie ces charges par d'importantes fuites sur le réseau (hors appartements), fuites qu'il a enfin entrepris de faire colmater par la compagnie gestionnaire. Alors qu'il en a admis le principe, le président se fait toujours tirer l'oreille pour procéder au remboursement des locataires : selon l'estimation faite par la CNL et proposé au Conseil d'administration par son représentant Jean-Marc Feuillade, cela représente une somme moyenne d'une centaine d'euros par logement et par an sur les cinq dernières années.

■ Antony Place Publique

## Grand Paris : Le maire préfère rester sur le bord du chemin !

**P**arce qu'elle ne veut pas de logements sociaux supplémentaires dans le secteur d'Antony, Sophie Devedjian, maire adjointe à l'urbanisme aurait convaincu sans peine Jean-Yves Sénant de ne pas inscrire notre ville et la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre dans le processus des contrats de développement territoriaux (CDT) prévus dans le cadre du Grand Paris. Ces contrats de développement territoriaux définissent le cadre d'intervention et de développement économique, écologique, culturel et social ainsi que les grandes orientations et les financements d'Etat possibles pour les équipements structurants à mettre en œuvre dans ces pôles...

Selon nos informations, si la communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre (CAHB) devrait très prochainement signer un document-cadre portant les orientations du schéma de développement territorial (SDT) de la Vallée scientifique de la Bièvre (VSB), notre ville, intégrée dans le périmètre du « cône sud de la santé » ne devrait pas signer de contrat de développement territorial (CDT) avec l'Etat, préférant rester

sur le bord du chemin du développement de la région Ile-de-France. Cette attitude fleurant bon l'égoïsme local engendrerait, selon les lois et décrets, le risque de perdre la main sur le développement du secteur Antonypôle qui, de fait, serait placé sous la coupe de la société du Grand Paris dépossédant la ville de ses prérogatives en matière d'aménagement urbain.

Le Maire d'Antony et la CAHB sont donc en passe de prendre le risque de laisser notre territoire en dehors du processus de dynamisation des grands pôles prévus dans le projet du Grand Paris déjà menacé par le départ annoncé de Sanofi-Aventis (2000 emplois), la plus importante entreprise de notre ville, fleuron du secteur de la santé et de la recherche, vers Gentilly (commune qui va signer un CDT) Le choix municipal, sans consultation du conseil municipal ni des Antoniens pourrait donc avoir de lourdes conséquences pour le devenir de notre cité.

■ Maxime BALDIT

### 2011, Année du cinéma !

**P**as à Antony ! Voici 40 films que l'on aurait aimé voir au Select ! Malheureusement...la municipalité en décidé autrement.

La Piel que Habito, The Artist, The descendants, Intouchables, Poulet aux prunes, Elles, Le Havre, Tatsumi, Another happy day, Un monstre à Paris, La guerre est déclarée, Tous au Larzac, Tahrir place de la libération, La colline aux coquelicots, Millenium, les hommes qui n'aimaient pas les femmes, Time out, The lady, Américano, Le cheval de Turin, Les lyonnais, Jig, Blackblood, Toute ma vie ( en prison), Les biens-aimés, Ceci n'est pas un film, La couleur des sentiments, Contagion, L'exercice de l'état, Les géants, Les marches du pouvoir, Le vilain petit canard, La pluie et le beau temps, Mon pire cauchemar, Honk... Et bien d'autres...

■ Fabien FEUILLADE

### ANTONY PLACE PUBLIQUE

9 bld Brossolette 92160 ANTONY

app92@club-internet.fr

Directeur de publication : Fabien Feuillade

Rédaction : Maxime Baldit, Michel Boulenger, Jean-Marie David, Annie-Laure Delacroix, Pierre Delmotte, Bruno Edouard, Fabien Feuillade, Jean-Marc Feuillade, Gabrielle Guillaume, Jean-Pierre Jaugin, Jean-François Moingeon, Pierre Rufat, Isabelle Sénécal

Crédits photo : Maxime Baldit, Jean-Marc Feuillade, Bruno Edouard, Fabien Feuillade

Maquette : Isabelle Sénécal

ISSN : 2101-3675

Impression : IPNS

Enregistré au TGI de Nanterre sous le n°09/04/PDL  
Dépôt légal annuel

*Imprimé sur papier recyclé*